

RÉGIME FRANÇAIS : 1o René Robineau de Bécancour, seigneur de Bécancour, baron de Portneuf; 2o Pierre Robineau, chevalier, seigneur de Bécancour, baron de Portneuf, fils du précédent; 3o Jean-Eustache Lanouiller de Boisclerc, écuyer, conseiller du roi; 4o Louis Fleury de la Gorgendière, écuyer, seigneur de Deschambeault et Fleury de la Beauce; 5o Pierre de Lino, écuyer, conseiller du roi.

RÉGIME ANGLAIS : François-Joseph Cugnet, écuyer, seigneur de Saint-Etienne; 2o Gaspard Chaussegros de Léry, écuyer, chevalier de Saint-Louis, conseiller au conseil législatif de Québec, seigneur de Gentilly, Saint-François de la Beauce et autres lieux; 3o Picoté de Bellestre, écuyer, chevalier de Saint-Louis, et conseiller au conseil législatif de Québec; Jean-Baptiste Magnan, son député, Jean Renaud, écuyer, juge de paix, député; 4o Gabriel-Elzéar Taschereau, écuyer, seigneur de Ste-Marie, Joliette et autres lieux et conseiller législatif. Jean-Thomas Taschereau, écuyer, son député; Michel Berthelot, écuyer, député; Pierre Marcoux, député, décédé sans commission; 5o Jean-Baptiste d'Estimauville, écuyer, nommé le 21 novembre 1809; 6o Edmund William Rowen Antrobus, écuyer, nommé le 11 novembre 1826, et dernier titulaire.

J. E. R.

Le capitaine Charles Blouin. (II, V, 193.)—De 1810 à 1819, le capitaine Charles Blouin, natif de Saint-Jean, représenta le comté d'Orléans.

Quoique simple cultivateur, et presque sans aucune instruction, il fut préféré aux hommes érudits, à cause de sa grande sagesse et de son bon jugement. Ce respectable citoyen, si cher à la mémoire des habitants de l'île d'Orléans, rendit service à ses concitoyens et à son pays par les bonnes mesures qu'il appuya de ses votes. En chambre, il acquit l'estime de ses collègues, et dans les questions difficiles, il consultait toujours quelque membre de confiance.

Voici un trait qui nous montre à nu son caractère religieux. Là chambre siégeait, et le temps pascal était arrivé. Le capitaine Blouin, toujours fidèle à son devoir, se lève et demande à l'orateur un petit congé pour aller faire ses Pâques dans sa paroisse. Il n'est pas nécessaire d'ajouter que ce congé fut accordé. On trouva cela vraiment beau; aujourd'hui on rougirait peut-être d'une semblable demande.

Dans sa paroisse il remplit les premières charges, à la satisfaction de tout le monde. Il mourut à l'âge de 91 ans, et quoique aveugle depuis 13 ans, il conserva cependant jusqu'au dernier moment de sa vie toutes ses facultés intellectuelles.

L. P. TURCOTTE

Les huîtres. (II, V, 195.)—Les premiers explorateurs ne manquèrent pas d'apprécier ces mollusques délicieux. Champlain et Denys en parlent dans leurs ouvrages. Nous devons dire cependant que de Bougainville déclare n'avoir trouvé aucun coquillage au Canada, excepté vers Gaspé, où il y avait de mauvaises huîtres. On peut, comme l'on voit, être grand découvreur mais mauvais gourmet. C'est Bougainville, encore, qui donne comme mets très recherché au